RCS : TOULOUSE
Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 02414
Numéro SIREN : 393 925 953
Nom ou dénomination : SOCIETE CASAS - VILLEMEUR - JEAN-MARIE

Ce dépôt a été enregistré le 24/05/2017 sous le numéro de dépôt B2017/009891

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

..... *TOULOUSE*

Date : 24/05/2017

2021738

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/009891**
n°de gestion : **2011B02414**
n°SIREN : **393 925 953 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 24/05/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SOCIETE CASAS - VILLEMEUR - JEAN-MARIE - Société à responsabilité limitée
1 impasse de Ratalens 31240 Saint-jean -FRANCE-

date de clôture : 30/06/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

2021738

Société CASAS-VILLEMEUR-JEAN MARIE
31240 SAINT-JEAN

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/06/2016 12			Exercice N-1 30/06/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	3 130	3 130				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	2 442	2 442				
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	200		200	200		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 372		1 372	1 372		
	Total II	7 144	5 572	1 572	1 572		
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	146 177	13 270	132 907	127 490	5 416	4.25
	Autres créances	9 677		9 677	7 657	2 020	26.38
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	20 076		20 076	20 817	741-	3.56-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	5 816		5 816	5 789	27	0.47
	Total III	181 745	13 270	168 475	161 753	6 722	4.16
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	188 889	18 842	170 047	163 325	6 722	4.12

Certifié conforme à l'original
la gérante

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 0
(3) Dont à plus d'un an

Société CASAS-VILLEMEUR-JEAN MARIE
31240 SAINT-JEAN

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/06/2016 12	Exercice N-1 30/06/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 480)	480	480		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	48	48		
	Réserves statutaires ou contractuelles	6 804	6 804		
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	1 912	1 887	25	1.31
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	40 825	40 225	600	1.49
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	50 069	49 444	625	1.26
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	44 811	40 955	3 856	9.41
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 258	33 047	211	0.64
	Dettes fiscales et sociales	41 514	37 239	4 275	11.48
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	396	2 640	2 244-	85.00-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	119 978	113 881	6 097	5.35
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	170 047	163 325	6 722	4.12
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	119 978	113 881		

Société CASAS-VILLEMEUR-JEAN MARIE
31240 SAINT-JEAN

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2016 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/06/2015 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	290 363		290 363	297 275	6 912-	2.33-
Chiffre d'affaires NET	290 363		290 363	297 275	6 912-	2.33-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 700	1 414	4 286	303.07
Autres produits			3 015		3 015	
Total des Produits d'exploitation (I)			299 078	298 689	388	0.13
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			110 501	95 165	15 336	16.12
Impôts, taxes et versements assimilés			6 046	4 918	1 128	22.94
Salaires et traitements			105 971	121 538	15 567-	12.81-
Charges sociales			23 861	21 634	2 227	10.29
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				8 675	8 675-	100.00-
Dotations aux provisions						
Autres charges			5 001	0	5 001	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			251 379	251 930	550-	0.22-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			47 698	46 760	939	2.01
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2016 12	Exercice N-1 30/06/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	85	159	74-	46.33-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	85	159	74-	46.33-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	85	159	74-	46.33-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	47 784	46 919	865	1.84
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	6 959	6 694	265	3.96
Total des produits (I+III+V+VII)	299 163	298 848	315	0.11
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	258 338	258 624	285-	0.11-
5. Bénefice ou perte (total des produits - total des charges)	40 825	40 225	600	1.49

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Société CASAS-VILLEMEUR-JEAN MARIE
1, IMPASSE DE RATALENS

31240 SAINT-JEAN

ANNEXE DU 01/07/2015 AU 30/06/2016

CASAS & ASSOCIES
1 Impasse de Ratalens

31240 SAINT JEAN
05.62.79.76.76

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	x
Permanence ou changement de méthodes	x
Informations complémentaires (CICE)	x
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	x

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	x
Etat des amortissements	x
Etat des provisions	x
Etat des échéances des créances et des dettes	x
Composition du capital social	x
Evaluation des immobilisations corporelles	x
Evaluation des amortissements	x
Créances immobilisées	x
Evaluation des créances et des dettes	x
Dépréciation des créances	x
Disponibilités en Euros	x
Produits à recevoir	x
Charges à payer	x
Charges et produits constatés d'avance	x

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 170 047.14 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 290 363.00 Euros et dégageant un bénéfice de 40 824.74 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2015 au 30/06/2016 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 3 615 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2015. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 3 615 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	3 615
Total	3 615

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	3 130		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 442		
TOTAL	2 442		
Autres participations	200		
Prêts, autres immobilisations financières	1 372		
TOTAL	1 572		
TOTAL GENERAL	7 144		

Société CASAS-VILLEMEUR-JEAN MARIE
31240 SAINT-JEAN

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			3 130	3 130
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 442	2 442
TOTAL			2 442	2 442
Autres participations			200	200
Prêts, autres immobilisations financières			1 372	1 372
TOTAL			1 572	1 572
TOTAL GENERAL			7 144	7 144

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 130			3 130
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 442			2 442
TOTAL	2 442			2 442
TOTAL GENERAL	5 572			5 572

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	18 270		5 000		13 270
TOTAL	18 270		5 000		13 270
TOTAL GENERAL	18 270		5 000		13 270
Dont dotations et reprises d'exploitation			5 000		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 372	0	1 372
Clients douteux ou litigieux	15 892	15 892	
Autres créances clients	130 284	130 284	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 726	1 726	
Impôts sur les bénéfices	4 061	4 061	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 890	3 890	
Charges constatées d'avance	5 816	5 816	
TOTAL	163 042	161 670	1 372

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	33 258	33 258		
Personnel et comptes rattachés	7 080	7 080		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 464	10 464		
Taxe sur la valeur ajoutée	23 119	23 119		
Autres impôts taxes et assimilés	850	850		
Groupe et associés	44 811	44 811		
Autres dettes	396	396		
TOTAL	119 978	119 978		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
		240			240

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	960
Autres créances	1 726
Total	2 686

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 916
Dettes fiscales et sociales	10 410
Total	28 326

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 816
Total	5 816

SARL CASAS-VILLEMEUR-JEAN MARIE
Société à Responsabilité Limitée
au Capital de **480 €**
Siège Social : 1 Impasse de Ratalens
31240 SAINT JEAN

RCS TOULOUSE : 393 925 953

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
Du 28 Décembre 2016

L'an deux mille seize,

Le 28 Décembre,

A SAINT-JEAN,

Les associés de la **SARL CASAS – VILLEMEUR – JEAN MARIE** société à responsabilité limitée au capital de 480 Euros, divisé en 240 parts de 2 Euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation de la gérance.

Etaient présents :
- **Monsieur VILLEMEUR Olivier**
 Propriétaire de CENT DEUX parts, ci.....102 parts sociales

- **Monsieur Cyrille JEAN-MARIE**
 Propriétaire de UNE part, ci 1 part sociale

- **SARL STRENA GROUP représentée par Monsieur Cyrille JEAN MARIE**
 Propriétaire de trente cinq parts ci35 parts sociales

- **Monsieur CASAS Gérard**
 Usufruitier de CENT parts, ci.....100 parts sociales

- **Madame Virginie CASAS épouse DE BIENASSIS**
 Propriétaire de UNE part, ci.....1 part sociale
 Nu-propriétaire de :50 parts sociales

- **Madame Florence CASAS épouse NAVARRO**
 Propriétaire de UNE part, ci1 part sociale
 Nu-propriétaire de50 parts sociales

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales émises par la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Virginie CASAS Gérante Associée.

La présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Le rapport du Gérant,
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée,
- Les autres documents requis par la loi.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30.06.2016 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée,

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30.06.2016,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30.06.2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30.06.2016

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 40 825 Euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	40 825 Euros
Au report à nouveau	25 Euros
A titre de dividendes aux associés Soit 170 euros par part	40 800 Euros

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NET
2012/2013	157.00
2013/2014	150.00
2014/2015	167.50

Il est précisé conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts que le montant total des dividendes était éligible à l'abattement prévu à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pros part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

Olivier VILLEMEUR
GERANT ASSOCIE

Cyrille JEAN-MARIE
GERANT ASSOCIE

Gérard CASAS

Virginie CASAS
De BIENASSIS
GERANTE ASSOCIEE

Florence CASAS-NAVARRO

STRENA GROUP
Représentée par son Gérant
Cyrille JEAN-MARIE